



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 4

Edition révisée n° : 5

Date : 29 / 3 / 2011

Remplace la fiche : 4 / 3 / 2011

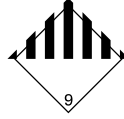
Sulfate Manganese 150 gr/l

FSL-011

Xn : Nocif



N : Dangereux pour l'environnement



9 : Matières et objets dangereux divers.



9 : Matières et objets dangereux divers.

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom commercial : Sulfate Manganese 150 gr/l
Type de produit : Fertilisant.
Usage : Agriculture.
Identification de la société : ROSIER SA
Route de Grandmetz 11a
B-7911 Moustier Belgique-Belgie
Tel: +32 (0)69 87 15 30
Fax: +32 (0)69 87 17 09
www.rosier.eu
N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)70 245 245

2 Identification des dangers

Phrases relatives aux dangers : Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion.
Danger pour l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Mode d'exposition dominant : Inhalation.
Symptômes liés à l'utilisation
- **Inhalation** : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- **Ingestion** : L'ingestion de ce produit peut présenter un danger pour la santé.
Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.
Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Sulfate de manganèse	: Entre 25 et 35 %	7785-87-7	232-089-9	025-003-00-4	-----	Xn; R48/20/22 N; R51-53

4 Premiers secours

Premiers secours
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Repos. En cas de malaise consulter un médecin.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a B-7911 Moustier Belgique-Belgie
Tel: +32 (0)69 87 15 30
Fax: +32 (0)69 87 17 09
www.rosier.eu



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 4

Edition révisée n° : 5

Date : 29 / 3 / 2011

Remplace la fiche : 4 / 3 / 2011

Sulfate Manganese 150 gr/l

FSL-011

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Classe d'inflammabilité** : Le produit n'est pas inflammable.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Peut contaminer les réseaux de distribution d'eau. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

7 Manipulation et stockage

- Général** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
- Stockage** : Protéger du gel.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.
- Limites d'exposition professionnelle** : Sulfate de manganèse : TLV© -TWA [mg/m³] : 0,2 (Mn)
Sulfate de manganèse : HTP-vården - 8 H - [mg/m³] : 5

Limites d'exposition professionnelle

9 Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique à 20 °C** : Liquide.
- Couleur** : Rose.
- Odeur** : Léger (légère).
- pH** : 4.5
- Densité** : 1.37

10 Stabilité et réactivité

- Stabilité et réactivité** : Stable dans les conditions normales.
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun(es) dans des conditions normales.

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a B-7911 Moustier Belgique-Belgie

Tel: +32 (0)69 87 15 30

Fax: +32 (0)69 87 17 09

www.rosier.eu



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 4

Edition révisée n° : 5

Date : 29 / 3 / 2011

Remplace la fiche : 4 / 3 / 2011

Sulfate Manganese 150 gr/l

FSL-011

11 Informations toxicologiques

Informations toxicologiques : Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

12 Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

13 Considérations relatives à l'élimination

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement.
Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 Informations relatives au transport

Information générale

Désignation officielle de transport : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Sulfate de manganèse), 9, III, (E)

No ONU : 3082

I.D. n° : 90

Transport terrestre

- ADR Classe : 9

- Groupe d'emballage ADR : III

Etiquetage ADR



: 9
9E

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 9

- Groupe d'emballage IMO : III

- N° de fiche de sécurité : F-A S-F

- IMDG-Pollution marine : YES

Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 914
Packaging instructions passenger: 914

- IATA - Classe ou division : 9

- Groupe d'emballage IATA : III

Groupe d'emballage ONU : III

III

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a B-7911 Moustier Belgique-Belgie

Tel: +32 (0)69 87 15 30

Fax: +32 (0)69 87 17 09

www.rosier.eu



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 4

Edition révisée n° : 5

Date : 29 / 3 / 2011

Remplace la fiche : 4 / 3 / 2011

Sulfate Manganese 150 gr/l

FSL-011

15 Informations réglementaires

Classification CE : Xn; 48/20/22
N; R51-53

Etiquetage CE

Symbole(s)



: Xn : Nocif
N : Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

: R48/20/22 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

: S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

ROSIER SA

Route de Grandmetz 11a B-7911 Moustier Belgique-Belgie

Tel: +32 (0)69 87 15 30

Fax: +32 (0)69 87 17 09

www.rosier.eu